

La Communauté de Communes du Grand Langres Recrute

UN TECHNICIEN EN GESTION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE (H/F)

Par voie statutaire ou à défaut par contrat

Cadre d'emploi des techniciens

Poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2019

Au sein de la direction des services techniques, sous l'autorité de la directrice bâtiments, urbanisme et habitat, vous êtes chargé(e) de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti de la Communauté de communes du Grand Langres et de la Ville de Langres.

MISSIONS :

- ✓ Vous gérez le montage, la planification, et le suivi des opérations de gros entretien, de travaux de mise aux normes, de travaux de réalisation d'économies d'énergie, de rénovation simple, ou encore de petits travaux d'adaptation de locaux ou d'ouvrage. A ce titre vous réalisez l'état des lieux, le diagnostic et le préprogramme, vous étudiez et proposez les choix techniques adaptés puis montez les dossiers techniques pour la réalisation des travaux en maîtrise d'œuvre interne ou externe. Vous appuyez le service de la commande publique pour le montage des dossiers administratifs des marchés publics et de demandes de subvention. Vous assurez le suivi et la coordination des travaux, jusqu'au parfait achèvement, en maîtrise d'œuvre interne ou externe.
- ✓ Vous appuyez le technicien chargé de la gestion du patrimoine. A ce titre vous participez aux tâches suivantes : étude et proposition des choix techniques ; mise en œuvre des programmes d'entretien des bâtiments et de leurs équipements, ainsi que les programmes de vérifications et d'entretien périodiques ; préparation et suivi des commissions de sécurité des ERP des collectivités ; participation au déploiement du logiciel métier et de la mise à jour de ses données ; établissement des budgets de fonctionnement et des plannings de gestion ; suivi des consommations d'énergie et de fluides.

PROFIL :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme supérieur en bâtiment
- ✓ Savoir mener des études techniques de chantier
- ✓ Etre en capacité de conduire des projets et de négocier avec les entreprises
- ✓ Connaître le droit de la construction et de l'habitation, de l'urbanisme et du travail en construction, et la loi MOP
- ✓ Avoir de bonnes notions du droit de la commande publique, de la comptabilité publique

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- ✓ Cadre d'emplois des techniciens
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ Rémunération statutaire, régime indemnitaire, titres restaurant, CNAS et COS

Renseignements auprès de Mme PRAT, Directrice Bâtiments, Urbanisme et Habitat ou de Julie HUTINET, responsable RH (Tél 03.25.87.77.77)

**Adresser votre candidature par mail uniquement (lettre de motivation et CV)
avant le 17 mai 2019**

**à Madame la Présidente de la communauté de communes du Grand Langres
rh@langres.fr**